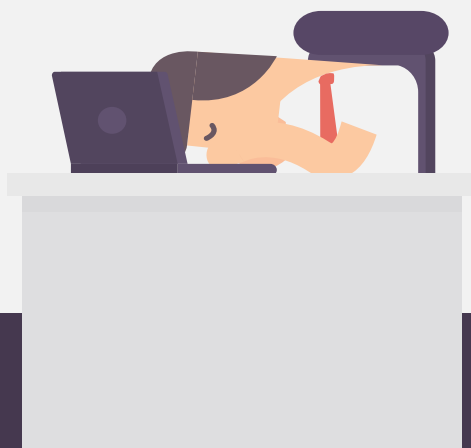
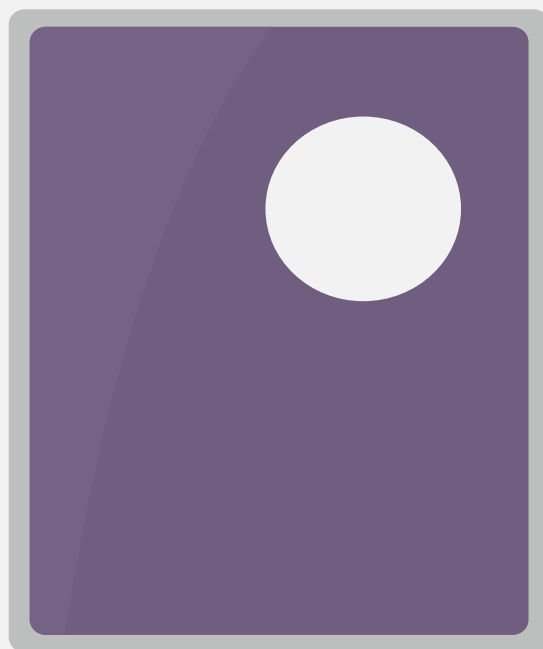


Fiche 4

CHARGE DE TRAVAIL ET INTENSIFICATION DU TRAVAIL



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- La charge de travail ne cesse de s'accroître ;
- Les cas d'épuisement professionnel sont en hausse significative ;
- L'intensification du travail est croissante et s'explique notamment par :
 - **la culture d'immédiateté et d'urgence permanente facilitée par l'utilisation des outils numériques ;**
 - **les activités périphériques au métier chronophages (traitement des messageries professionnelles, reporting, etc.).**
- L'instabilité des organisations du travail (désorganisation, changement d'interlocuteur, habitude de travail remise en cause, etc.) s'ajoute à l'usage intensif des outils numériques ;
- La pression managériale sur les objectifs à atteindre s'accroît compte-tenu d'une relation managériale plus rapide et plus directe à l'aide des outils numériques ;
- Un SI et des applicatifs professionnels ne sont pas toujours performants ;
- L'employeur a l'obligation de préserver la santé mentale et physique de ses salariés.

COMMENT ÉVALUER ET LIMITER LA CHARGE DE TRAVAIL POUR PRÉVENIR LE RISQUE D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ?

PROPOSITIONS

- Etudier en amont de chaque processus de travail impacté par la transformation numérique et la mise en place de nouvelles organisations les incidences prévisibles sur la charge de travail ;
- Corriger et ajuster régulièrement les nouveaux processus sur la base des retours d'expérience ;
- Mettre en place un système auto-déclaratif du temps de travail effectué, avec copie au Délégué du Personnel, pour celles et ceux qui ne pointent pas ;
- Mettre en place un système collectif d'évaluation de la charge de travail avec des critères objectifs, servant de base aux entretiens professionnels ;
- Respecter l'obligation, en cas de temps partiel, de temps de formation ou de décharge syndicale, d'adopter une baisse proportionnelle de la charge de travail et d'une proratisation des objectifs ;
- Présenter un bilan annuel du temps de travail et de la charge de travail au CHSCT et au CE ;
- Concevoir les outils numériques avec les utilisateurs et les accompagner pour les premières utilisations.